



Association : Comité d'Intérêt de Quartier « Fuveau-Ouest »

Adresse : chez Mr Denis Ziégli, 42 Chemin des Chênes,
Quartier Les Laouvas 13710 FUVEAU

Tel : 06 84 23 92 62

Compte Rendu

REUNION D'INFORMATION Et D'ECHANGE

Lieu : Salle de la Galerie - Fuveau

Date : Le 29 novembre 2019

Heure : 18h00

Présidé par : Mr Denis Ziégli

Sécrétaires : Sophie Barbaza & J-Marc Vernet

Présents : Pour les habitants, 21 personnes sont présentes à l'ouverture
Pour le bureau, Mr Ziégli, Mr Bosq, Mme Barbaza, Mr Lopez, Mr Vernet

Ordre du jour : Compte rendu des actions en cours sur le quartier de Fuveau Ouest

Monsieur Denis Ziégli ouvre la séance à 18h10, il présente le quartier de Fuveau Ouest et précise ses principales caractéristiques telles que l'habitat diffus. Un PowerPoint avec différentes photos est projeté et commenté par Mr Ziégli. Ce PowerPoint suit le déroulement ci-dessous.

1) Les voiries

Les habitants nous font remonter beaucoup de remarques concernant ce point.

⇒ Les voies communales

Elles appartiennent à la commune qui a l'obligation de les entretenir.
Rien de notable n'est à mentionner.

⇒ Les chemins ruraux

Ils appartiennent eux aussi à la commune qui n'a pas l'obligation de les entretenir, elle n'a qu'un devoir de conservation.

* L'état de la chaussée

Les chemins ruraux, dont la commune a un devoir de conservation, présentent souvent de nombreux "nids de poules". Les participants demandent à qui incombe donc la réparation de ces revêtements.

* La vitesse est devenue un sujet récurrent lors de nos réunions. Notre quartier n'est pas en zone urbaine et n'a donc pas la possibilité de mettre des ralentisseurs.

Ce phénomène est aggravé par :

- Une augmentation du nombre de véhicules.
- Des raccourcis. Exemple, le chemin du Jas de Bassas entre Gréasque et Fuveau ou le chemin de St François entre Fuveau et Gardanne.
- Des itinéraires de délestage empruntés par les automobilistes lors de bouchons. Exemple, le chemin de Meyreuil à Fuveau lors de bouchons à La Barque. *Il est à prévoir une augmentation des véhicules durant les travaux de contournement de La Barque.*
- Un manque de panneaux de signalisation.

Lors d'une précédente réunion avec la mairie, la vitesse avait déjà été abordée. La mairie devait investir dans un radar portable pour faire des contrôles sur différents chemins. A ce jour, nous n'avons aucun retour.

- Ce point sera à relancer auprès de la mairie.

* L'utilisation de klaxon. Cette nuisance sonore est particulièrement due à des vitesses excessives dans certains passages étroits dont la visibilité est réduite. Exemple, certains endroits sur le chemin de Meyreuil à Fuveau ainsi que sur le chemin de la Carraire des Arlésiens.

* Croisement difficile, voire impossible sur certaines portions du chemin du Jas de Bassas. L'augmentation de l'habitat est devenue un facteur aggravant rendant les croisements autrefois peu fréquents, maintenant courants. Des idées ont été suggérées par les personnes présentes afin de minimiser ce phénomène.

- Sens unique
- Voie uniquement empruntable par les riverains
- Feux tricolores
- Renforcement (c'est la solution qui semble être la meilleure mais qui se bute à des terrains privés de part et d'autre).

⇒ Les chemins privés

Ils n'appartiennent pas à la mairie qui n'a aucun pouvoir sauf celui de police. Néanmoins les habitants demandent à la mairie un coup de balayette.

⇒ Les routes

Présentation des travaux en cours sur le rond point de l'Europe

Présentation des travaux à venir pour le contournement de La Barque

Conclusion

Pour avancer dans ce domaine de voirie, nous prendrons contact avec la mairie afin d'exposer l'ensemble des points cités ci-dessus et voir les solutions qui seront proposées.

Remarque particulière sur la densité du trafic : afin de quantifier le nombre de véhicules sur certains chemins, il sera sûrement nécessaire d'installer des systèmes de comptage.

2) La fibre

Orange chapeaute l'ensemble de l'installation et a obligation par l'Europe de connecter l'ensemble des usagers en 2022. Pour cela, elle se fait aider de SFR, FREE et BOUYGUES

A titre d'information, des intervenants Orange travaillant sur le secteur nous ont informés que tout Fuveau devrait être raccordé à l'été 2020. Vrai ou ~~intex~~ faux, à suivre.

Questions à poser à la mairie :

- Le chemin de Meyreuil à Fuveau est actuellement raccordé au répartiteur de Gréasque. Avec la fibre comment sera raccordé ce chemin ?
- L'avancement du dossier de la fibre, le positionnement des armoires de rue ainsi que l'élagage qui doit être envisagé pour arriver jusqu'à nos maisons.

3) Les risques miniers

Présentation des 3 zones à risques (risque – moyen risque – pas de risque) sur l'ensemble de la commune et en particulier les risques importants liés aux Planes.

4) La propreté

Les dépôts sauvages deviennent de plus en plus fréquents

⇒ Les dépôts sauvages sont à signaler à la mairie.

* La mairie interviendra uniquement si ces dépôts sont sur le terrain communal.

* Sur un terrain privé, la mairie n'interviendra pas.

⇒ Les particuliers ne payent pas la déchetterie mais ont une quantité d'apport limitée par jour.

⇒ Les professionnels payent la déchetterie. Ce surcoût doit être compris dans le devis.

⇒ Les encombrants

Il faut téléphoner aux services techniques de la mairie pour connaître les jours de collecte. Tout est mentionné sur le site internet de la mairie.

⇒ L'amiante

La communauté du pays d'Aix met à disposition un ramassage gratuit. Vous pouvez les joindre au 04 42 91 59 79.

5) PLUi (intercommunal)

Les 36 communes du pays d'Aix sont concernées mais, pour l'instant, le PLU est toujours en vigueur.

⇒ Les fosses septiques

C'est à confirmer, mais on ne pourrait plus acheter de fosses septiques sauf :

- Pour l'extension d'un bâtiment existant.
- Pour remplacer une ancienne fosse.

6) Débroussaillage et brûlage des végétaux

Le formulaire est à remplir et à fournir à la mairie ; il permet de tenir informés les pompiers. Il est téléchargeable sur le site de la mairie.

7) Compteur Linky

Nous décidons de ne pas en parler, ce n'est pas de notre compétence.

8) Nuisances sonores

Ce point fait suite aux nuisances sonores de cet été émises par un établissement nocturne situé dans notre quartier.

- Un dépôt de plainte peut être pris dans n'importe quelle gendarmerie. Il n'est pas nécessaire d'aller dans la gendarmerie qui a en charge votre commune.
- Les gendarmes qui constatent l'infraction ont le pouvoir de la faire cesser.

9) Nuisances olfactives

Une présentation succincte du fonctionnement de la déchetterie de Malespine est projetée sur le PowerPoint expliquant les différents stades de traitement et les astreintes afférentes à cette activité.

- Avec les grosses pluies de ces derniers jours, les nuisances olfactives ont repris. Le problème n'est toujours pas résolu, nous allons reprendre contact avec la SEMAG.

10) Terril de Bramefan

Ce terril est prévu pour déverser les cendres de la centrale à bois de Gardanne, mais une grande majorité de ses cendres sont revendues à des fabricants de bitume routier.

- On nous informe que cette Centrale à bois a un très mauvais rendement et que son activité est remise en cause.

- La Centrale à charbon, quant à elle, devrait fermer en 2020.

11) Questions pour les listes candidates aux élections municipales

Nous invitons les participants de ce soir à nous communiquer les questions auxquelles les listes candidates aux élections municipales 2020 puissent répondre par écrit.

Les huit Comités d'Intérêt de Quartier de Fuveau font de même avec leurs adhérents. La synthèse des questions sera réalisée par la « Coordination des CIQ » (3 présidents de CIQ) et envoyée par écrit à chaque liste déclarée.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr Ziéglié lève la séance à 20h11 et invite les participants à un apéritif de bienvenue.

Fait à Fuveau le 3 décembre 2019

Le Président de séance
Mr Denis Ziéglié

Les secrétaires de séance
Mme Sophie Barbaza Mr J-Marc Vernet